JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-41 du 4 Mars 1994

Portant approbation du bilan et des comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1991 de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-271 du 17 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et des Communications ;

VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

SUR Rapport conjoint du Ministre de la Culture et des Communications et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Janvier 1994.

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 1991 de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 04 Mars 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat,

Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la Restructuration Economique,

Robert TAGNON

Le Ministre de la Culture et des Communications,

Marius FRANCISCO

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 SGG 4 MF 2 MPRE 4 MCC 4 AUTRES MINISTERES 17 DB-DSDV-DTCP-DI-DCOF 5 INSAE-BCP 2 GCONB-DCCT 2 BN-DAN-DLC 3 ORTB 4 JORB 1.-